

SST

Formation initiale

Objectifs

A la fin de la formation de sauveteur secouriste du travail SST (secourisme en entreprise SST), le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention



PUBLIC VISÉ

Toute personne devant exercer la fonction de SST

Effectif moyen : 4 personnes, maximum 10 personnes



PRÉ-REQUIS

Aucun



PROGRAMME

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession
- Connaître son rôle de SST
- Connaître le cadre juridique de son intervention

2. Protéger

- La protection des populations en cas d'alerte
- Reconnaître les dangers persistants
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime

3. Examiner

- Reconnaître et mettre en oeuvre les 4 actions de recherche des signes indiquant que la vie de la victime est menacée

- Saignement abondant
- Etouffement
- Conscience
- Respiration

4. Faire alerter ou alerter

- Organiser les secours dans l'entreprise
- Les éléments du message d'alerte
- Organiser l'accès des secours extérieurs au plus près de la victime

5. Secourir

Mettre en oeuvre (succession de gestes) l'action appropriée à l'état de la ou les victimes

- La victime saigne abondamment : compression manuelle, pansement compressif, garrot tourniquet.
- La victime s'étouffe : désobstruction des voies aériennes chez l'adulte ou grand enfant et nourrisson, petit enfant.- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de malaise

CONTACT

05 49 37 44 68

fc-acifentreprises@mdf86.net



Maison de la Formation
Z.I. de la République
120 rue du Porteau B.P. 495
86012 Poitiers-Cedex
05 49 37 44 50



Sauveteur Secouriste du Travail – SST Formation initiale

- La victime se plaint de brûlures (thermique, chimique, électrique, par inhalation)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements (traumatisme)
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (abdomen, thorax, oeil, membre sectionné)
- La victime ne répond pas mais elle respire (libération des voies aériennes, mise sur le côté en PLS)
- La victime ne répond pas et elle ne respire pas (l'adulte âgé de plus de huit ans, enfant et/ou nourrisson) : Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP), mise en œuvre du défibrillateur automatique externe (DAE)

6. Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Notions de base en matière de prévention
- Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention

7. Mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Mettre en oeuvre les actions de prévention ou de protection définie

8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

- Identifier les personnes désignées dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Transmettre et rendre compte sur les actions mises en oeuvre



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques**
- **Démonstrations et exercices pratiques** sur les méthodes, au moyen d'un mannequin et d'un défibrillateur.
- Apprentissage et justification des gestes.
- Exploitation des situations d'accident simulé.
- **Contrôle des connaissances**
- Mise à disposition d'une salle de formation
- Matériel SST nécessaire à la mise en pratique



SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Un mémo-guide sera remis à chaque participant



DURÉE

14 heures effectives de formation



LIEU DE FORMATION

Maison de la Formation – Pôle République, 120 rue du Porteau – 86000 POITIERS



VALIDATION

Remise d'un certificat de validation de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 2 ans



MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Afin de maintenir les compétences du SST, un MAC doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale.



PRIX

Salarié d'entreprise : 308 € HT/personne (TVA 20%)
Autre public, nous consulter

